Taux de chômage

administratif des 15 à 64 ans

13,8%

Selon les données administratives, 13,8 % des Wallons de 15 à 64 ans, actifs sur le marché du travail, sont demandeurs d'emploi inoccupés en 2017

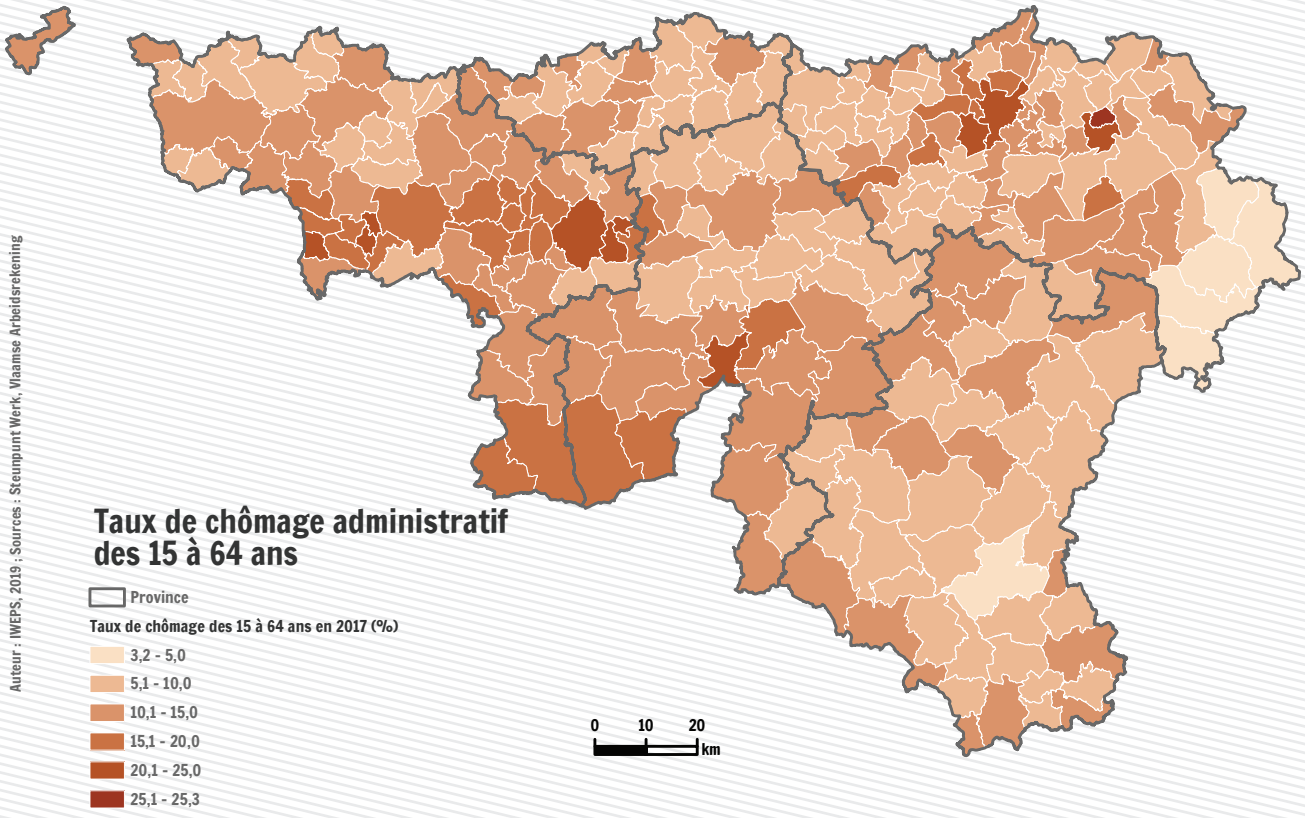

Ce taux de chômage administratif observé pour l'ensemble de la Wallonie cache une grande disparité parmi les communes, où il varie de 3,2 % à 25,2 %.

Le taux d'emploi et le taux de chômage présentent une forte corrélation linéaire : c'est généralement dans les communes où le taux d'emploi est le plus élevé que le taux de chômage est le plus faible et inversement. C'est ainsi que les taux de chômage sont les plus élevés dans les communes du sillon industriel Haine-Sambre-Meuse-Vesdre, dans la botte du Hainaut et dans le sud de l'arrondissement de Philippeville. Ils sont bas dans la plupart des communes du Brabant wallon, de la province de Luxembourg et de la Communauté germanophone, en particulier dans le canton de Saint-Vith.

Iweps

Taux de chômage

administratif des 15 à 64 ans

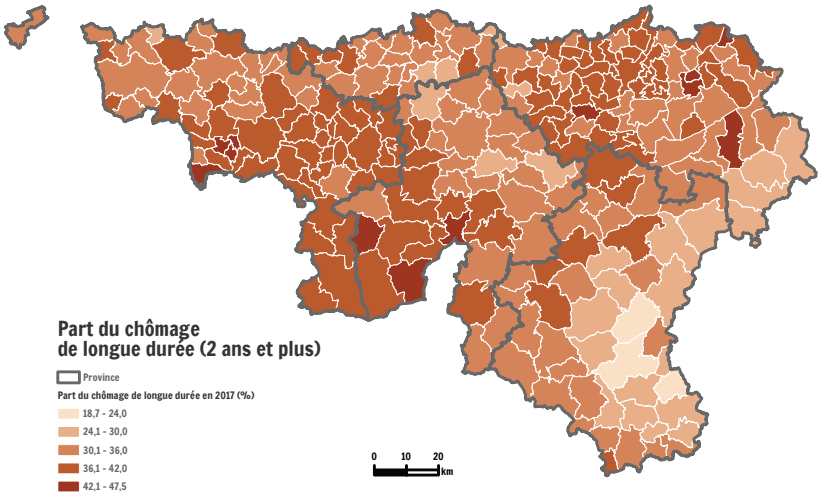

Il n'y a pas de corrélation flagrante entre le taux de chômage administratif et la part des chômeurs de très longue durée (2 ans et plus) : ce n'est pas toujours dans les communes où les taux de chômage sont les plus hauts que la part du chômage de très longue durée est la plus grande.

Sources : FOREM, ADG, moyenne annuelle 2017

Taux de chômage administratif par catégorie

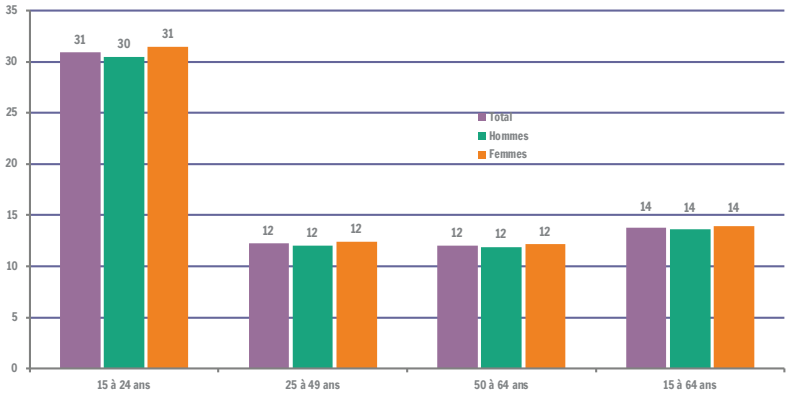

Le taux de chômage des jeunes (30,9 %) est plus de deux fois plus élevé que le taux de chômage global (13,9 %).

Le taux de chômage des femmes est systématiquement un peu plus haut que celui des hommes. Le phénomène est moins marqué chez les moins de 25 ans (1,0 point de % en plus contre 0,4 et 0,3 dans les deux autres classes d'âge).

Sources : Steunpunt Werk - Vlaamse Arbeidsrekening, moyenne annuelle 2017

Définitions et sources

Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Ici, les chômeurs sont assimilés aux demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) inscrits auprès des organismes de placement. Ces données sont issues des comptes de l'emploi flamand (Vlaamse Arbeidsrekening) élaborés par le Steunpunt Werk, qui met en correspondance différentes sources : ONSS, ORPSS, INASTI, INAMI, BCSS, ONEM, IBSA.

Pertinence et limites

Ce taux de chômage calculé à partir de données administratives permet de disposer de données communales.

Elles sont disponibles relativement longtemps après la période observée car elles sont tributaires de la disponibilité de nombreuses sources et demandent un travail d'estimation complexe.

Pour en savoir plus : Le thème « Marché du travail » de www.iweps.be/walstat et les comptes de l'emploi flamand http://www.steunpuntwerk.be/node/3027

Personne de contact : Laurence Vanden Dooren (l.vandendooren@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2020